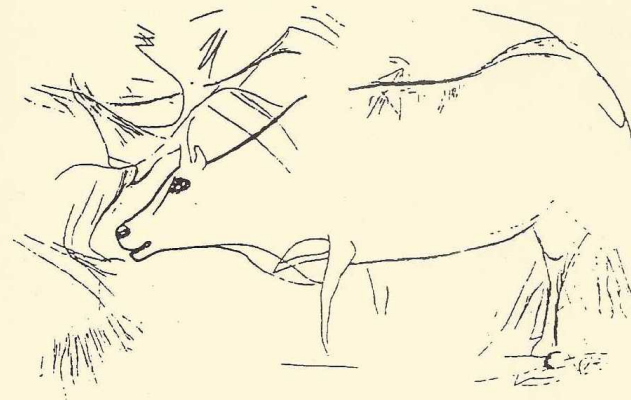


# PREHISTOIRE DU SUD-OUEST



Nouvelles Etudes N° 3 - 1996 - 1

Bulletin édité par l'Association "PREHISTOIRE QUERCINOISE"

# SOMMAIRE

- <b>Claude Lemaire :</b> Le mot du Président	pages 1
- <b>Bilan financier 1995 - Informations diverses :</b>	3
- <b>Richard Boyer :</b> Intervention de sauvegarde sur un gisement paléontologique menacé de l'Agenais : la grotte de "Bourdette"	4
- <b>Richard Boyer :</b> Traces d'industrie Moustérienne de tradition Acheuléenne en pays de Serres : quatre bifaces découverts dans la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne)	7
- <b>Pierre-Yves Demars :</b> La place du Piage et de Roc de Combe (Lot) dans la transition du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur	11
- <b>Marc Boboeuf :</b> Le paléoenvironnement de l'Aubrac (Massif Central français) au Tardiglaciaire et au début du postglaciaire. Synthèse des données naturalistes	36
- <b>M.R. Séronie-Vivien :</b> Un galet gravé azilien de la grotte Roussignol à Reilhac (Lot)	54
- <b>André Thévenin :</b> Le Sauveterrien dans le cadre du peuplement mésolithique de la France	56
- <b>Alain Beyneix :</b> La grotte sépulcrale du néolithique moyen du "Bourg" à Dondas (Lot-et-Garonne)	64
- <b>Jean Gascó :</b> Nouveaux travaux dans la doline de Roucadour. Documents de l'Age du Bronze Ancien (Thémines, Lot)	73
- <b>Jean-Pierre Cantet :</b> l'Age du Bronze dans le Savès et le site du Goute à Seysses-Savès (Gers)	87
- <b>Anne Lagarrigue, Thierry Salgues :</b> La grotte du curé (Corn, Lot)	97
- <b>Guy Maynard :</b> Le polissoir du Pech Marty à Lachapelle-Auzac (Lot)	124
- <b>M.R. Séronie-Vivien :</b> Recherche préhistorique en Quercy - Année 1994	127
- <b>Adhérents de Préhistoire Quercinoise au 20 avril 1996</b>	131

## L'AGE DU BRONZE DANS LE SAVES ET LE SITE DU GOUTE à Seysses-Savès (Gers)

Jean-Pierre CANTET\*

**Résumé :** Les différentes périodes de l'Age du Bronze n'étaient représentées jusqu'à présent dans le Sud-Est du département du Gers ou dans les régions proches de la Haute-Garonne que par quelques trouvailles métalliques éparses. Un site d'habitat, récemment découvert à Seysses-Savès, vient heureusement renouveler notre documentation archéologique sur la fin de l'Age du Bronze grâce à la céramique qu'il livre.

**Abstract :** So far the Bronze Age period was unknown in the southeastern part of the Gers department and in the surrounding areas of the Haute-Garonne département. The recently discovered site of Seysses-Savès fill this gap for the Latest Bronze Age period.

### A - Le mobilier métallique : des trouvailles dispersées

Avant de décrire les découvertes de Seysses-Savès, il nous semble opportun de rappeler brièvement les objets métalliques déjà connus en Savès. Tous ont déjà été publiés. Nous nous bornerons donc ici à une présentation rapide.

L'Age du Cuivre ou Chalcolithique constitue la période la plus ancienne de l'Age des métaux et se place chronologiquement entre 2500 et 1800 av. J.C. Deux haches plates attribuables à cette époque sont connues en Savès.

#### La hache de Saint-Laurent (H-G) : (Pl.1, n°1)

Trouvée au lieu-dit "Tarbis" en 1986, sur la rive gauche de la Save, cette hache a été publiée en 1988 (GIRAUD, 1988). Elle est de dimensions moyennes (longueur : 92,9 mm, largeur au tranchant : 27,2 mm, épaisseur maximum : 27,2 mm), son tranchant est arqué, son sommet pointu. C'est un objet brut de coulée qui présente sur ses faces de nombreuses excroissances et plaquettes en relief.

Une analyse métallographique a révélé un pourcentage d'arsenic de 2,1% et de 1,35% de nickel, ainsi que 0,06% d'antimoine. Cette composition chimique la rapproche de plusieurs exemplaires gersois, en particulier des petites haches de Sempesserre et d'Arcamont à Roquelaure (CANTET, 1991).

#### La hache de Montadet : (Pl.1, n°2)

Découverte entre 1940 et 1950 dans la vallée de l'Espienne, non loin du lieu-dit "Mourlens", cette hache nous a été signalée par notre collègue Alain COSTES et a fait l'objet de plusieurs publications (CANTET, 1991).

Elle diffère de celle de Saint-Laurent par sa forme trapézoïdale et par de plus grandes dimensions (longueur : 131 mm, largeur au tranchant : 62 mm, largeur au sommet : 22 mm, épaisseur maximale : 11,5 mm). Son sommet est aminci, son tranchant arqué, ses bords pratiquement rectilignes, ses côtés plats ou faiblement bombés, son profil fusiforme. Ses faces portent aussi des plaquettes en relief, mais plus émoussées que sur celle de Saint-Laurent. Elle semble avoir été utilisée.

Sa composition chimique diffère aussi de la précédente, avec une teneur en arsenic de 4%, donc particulièrement élevée, tandis que les autres impuretés sont très faibles ou nulles.

Cette particularité pourrait indiquer une origine ibérique pour le minerai utilisé, si ce n'est pour l'objet lui-même.

---

\* J.P. CANTET : Lotissement Bellevue - 32600 L'Isle Jourdain

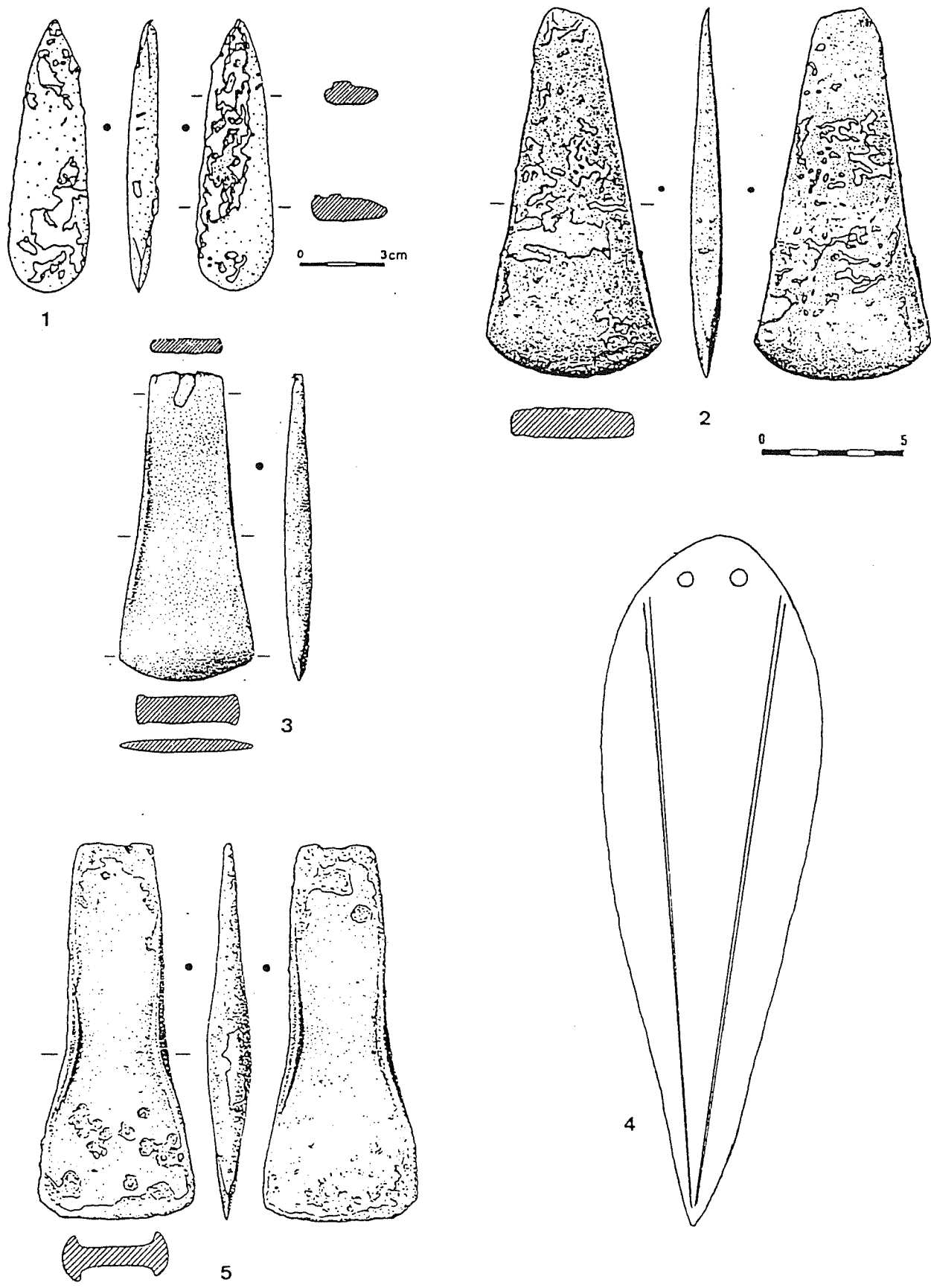


Planche 1

La première période de l'Age du Bronze, ou Bronze ancien (1800 à 1500 av. J.C), est également représentée en Savès par deux objets, dont l'un n'est malheureusement connu que de façon très approximative.

#### **La hache à légers rebords de Lombez : (PL.1, n°3)**

Il s'agit d'une découverte ancienne, publiée en 1929 par le commandant OCTOBON (OCTOBON, 1929). Selon cet auteur elle aurait été trouvée, ainsi que des débris de bronze (?), dans un champ près de la ferme de La Grangette, à Lombez. Elle est conservée à Toulouse, au musée St Raymond (n°30104).

C'est une hache de forme trapézoïdale, au tranchant légèrement arqué, au sommet rectiligne et épais de 3mm. Sa section est rectangulaire, ses côtés plats ou légèrement bombés, ses rebords très faiblement marqués.

Dimensions : longueur : 108 mm, largeur au tranchant : 47 mm, largeur au sommet : 26 mm, épaisseur maximale : 10,5 mm.

Cette hache peut être considérée comme une variante du type suisse de Neyruz, mais avec des dimensions plus faibles et un aspect plus trapu. Son analyse métallographique (CANTET, 1991) montre bien qu'il s'agit d'un véritable bronze, avec une teneur en étain de 10,5%, tandis que les impuretés majeures essentielles sont l'arsenic (1,5%), l'antimoine (0,70%) et l'argent (0,01%).

#### **La hallebarde de Saint-Lizier-du-Planté : (Pl.1, n°4)**

Sa découverte remonterait à 1951, mais son inventeur, M. J. SARTORI, enfant à l'époque, n'en a pas gardé un souvenir précis. C'est en voyant par hasard un moulage de la hallebarde de Sost (H-P) qu'il a identifié l'objet qu'il avait trouvé dans sa jeunesse, avec lequel il avait joué, et qui était depuis longtemps égaré... La description de cette hallebarde et le croquis que nous donnons sont dus seulement aux souvenirs et à l'amabilité de M. SARTORI.

La hallebarde en question mesurait 250 à 300 mm de longueur, pour une épaisseur maximale de 10 à 15 mm. La languette était arrondie et percée sans doute de deux trous permettant la fixation sur un manche grâce à des rivets (les hallebardes possèdent généralement trois trous de rivets). Deux nervures devaient orner la lame et en limiter le renflement médian.

Malgré les réserves qu'on peut faire à son sujet, il est indéniable que nous sommes ici en présence d'une découverte particulièrement intéressante qui s'apparente à celle de Sost-en-Barousse, précédemment citée, avec laquelle elle constitue le groupe le plus méridional connu de ces objets en France (CANTET, 1991).

Dans la région qui nous intéresse, une seule hache, récemment découverte par Alain COSTES dans la commune du Fousseret (H-G), date de l'Age du Bronze moyen, soit entre 1500 et 1200 av. J.C.

#### **La hache du Fousseret : (Pl.1, n°5)**

C'est au cours d'une séance de prospection que cette hache a été découverte dans un labour, près de l'embranchement du chemin qui mène au lieu-dit "Saint-Jammes", dans la commune du Fousseret. Aucun autre vestige archéologique n'a été décelé en ce lieu.

Il s'agit d'une hache à rebords partiels, légèrement incurvés, et tranchant trapézoïdal. Sa publication récente (CANTET, 1994) nous dispensera de nous étendre ici sur sa description (longueur : 133 mm, largeur au tranchant : 55 mm, largeur au sommet : 22 mm).

Sa composition chimique est classique des haches à rebords du Bronze moyen 12% d'étain, 0,20% de plomb, 0,25% de nickel, teneurs plus faibles d'arsenic, d'antimoine et d'argent : 0,02 à 0,025%.

Cette hache s'intègre dans un ensemble d'une vingtaine d'exemplaires, aux caractéristiques à peu près semblables, qui se répartissent essentiellement sur les départements de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées Orientales. Ces haches dites de type "roussillonnais" semblent être le fait d'une métallurgie régionale qui a diffusé ses productions sur un territoire assez restreint ne dépassant guère, vers l'ouest, la vallée de la Garonne.

## **B - Le site du Goute, à Seysses-Savès :**

A l'est de la Gimone, le seul objet métallique connu pour l'instant datant de l'Age du Bronze final est la hache à ailerons de Préchac, dans la commune d'Aurimont. Sur le même site, un fragment de céramique, très érodé et portant un cordon en relief, constituait l'unique vestige datant de cette époque-là dans la partie occidentale du département du Gers (CANTET, à paraître).

Fort heureusement la découverte récente, par Melle Hélène HEURTEBISE, d'un site d'habitat de l'Age du Bronze final dans la commune de Seysses-Savès, est venue apporter enfin une documentation nouvelle et relativement abondante constituée par un lot de tessons de céramique.

Le site se trouve sur la rive droite de la vallée de la Boulouze, sur le lieu-dit "Au Goute" (Plan cadastral de Seysses-Savès, section A, feuille n°1, mise à jour de 1986), non loin de la maison de Labarthe. Il occupe le sommet d'une petite colline culminant à 193 m d'altitude, entre le ruisseau du Ticoulet, au Nord, et celui du Méségué, au Sud, affluents de rive droite de la Boulouze. Le secteur en question est riche en vestiges archéologiques qui témoignent d'une très longue occupation humaine : outils préhistoriques du Paléolithique inférieur ou moyen, du Néolithique, villa gallo-romaine de Labarthe, nécropole mérovingienne de Lasserre (LAPART, PETIT, 1993).

Les céramiques étudiées ici proviennent essentiellement des patientes récoltes effectuées et mises très obligeamment à notre disposition par Melle HEURTEBISE. Une petite série de tessons a été également recueillie par MM. SCHAAD et ALLARD, du Service Régional de l'Archéologie, en novembre 1994.

Parmi les tessons recueillis en surface, souvent de petites dimensions et parfois très érodés, nous avons isolé quelques éléments remarquables : fonds (Pl.6, n°4 à 10), fragments décorés, rebords ou moyens de préhension (Pl.7 et 8). Malgré l'intérêt que présente ce mobilier, nous avons plus particulièrement porté notre attention sur une série de tessons très opportunément recueillis par Melle HEURTEBISE lors du creusement d'une tranchée réalisée pour l'installation d'un drainage dans l'une des parcelles du site. Là, sur une faible longueur, vers une cinquantaine de centimètres de profondeur, la pelle mécanique a recoupé une couche peu épaisse de terre noirâtre renfermant d'abondants débris de céramique, mêlés à quelques galets roulés, à des fragments de torchis, brûlés ou non, et à quelques menus charbons et esquilles osseuses brûlés. Il est difficile de se prononcer sur la nature de la structure recoupée ici puisqu'elle n'a fait l'objet d'aucun dégagement extensif. Peut-être s'agit-il d'une habitation, ou alors d'une fosse comblée de détritiques divers, comme on en rencontre fréquemment sur les sites du néolithique ou de l'Age du Bronze. Seul un sondage de plus grande envergure permettrait peut-être d'apporter des éléments de réponse plus satisfaisants.

### **La céramique recueillie dans la tranchée de drainage :**

Ce matériel comprend un total de 158 tessons (compte non-tenu de menus débris inférieurs au centimètre), parmi lesquels 68 appartiennent à un même récipient de grandes dimensions, dont nous avons pu effectuer un remontage partiel, ainsi qu'une restitution graphique (Pl.5).

### **Caractéristiques technologiques :**

La mesure des épaisseurs a permis de distinguer quatre classes et d'en déterminer les fréquences (Graphique 1). Si l'on ne compte le gros vase reconstitué que pour un élément, on constate que la majorité des récipients appartient à la classe 2, dont l'épaisseur varie de 7 à 10 mm. Les tessons les plus minces (classe 1 : moins de 7 mm) ne se situent guère au-dessous de 5 mm d'épaisseur. Bien que légèrement plus faible, leur proportion est comparable à celle des récipients de la classe 3, de 10 à 13 mm d'épaisseur. Quant à la classe 4, elle est dans ce cas, peu représentée statistiquement.

La prise en compte des 68 tessons du gros vase dans le calcul des pourcentages vient artificiellement gonfler la part de la classe 4, mais ne modifie guère les proportions relatives des trois autres catégories, la prédominance de la classe 2 restant toujours évidente.

Nous avons également tenté une approche statistique concernant, dans chaque classe, les états de surface des tessons (observations sur 90 tessons), ainsi qu'une répartition sommaire des types de décors (en creux ou en relief) dans chaque classe (Graphique 2).

Le lissage de la face externe des céramiques est pratiquement exclusif des classes 1 et 2, c'est-à-dire des récipients d'épaisseur faible ou moyenne. Le lissage de la face interne est également très fréquent dans ces deux classes.

Les céramiques plus épaisses (classes 3 et 4), présentent souvent un aspect plus fruste. Si leur face externe est généralement rugueuse, il arrive que la face interne soit plus soignée. Ceci est surtout valable pour les éléments de la classe 3.

La valeur statistique de nos observations doit être relativisée car elles sont effectuées à partir d'une population restreinte. Nous nous garderons donc de vouloir les étendre à l'ensemble du site. A propos de l'état de surface des céramiques, il est bon aussi de noter que celles-ci subissent des altérations chimiques capables de transformer leur aspect et de faire disparaître en particulier les traces de lissage.

Les pâtes, quant à elles, sont généralement assez grossières, surtout pour les céramiques les plus épaisses. Le dégraissant quartzueux y est abondant et souvent hétérométrique. Sur la face externe de certains tessons il est parfois mis en relief par l'altération chimique.

La couleur des tessons varie du noir au rouge orangé, en passant par le gris, le marron, l'ocre ou le beige, comme il est fréquent pour les céramiques pré ou protohistoriques. Des variations de teinte pouvant se rencontrer sur un même récipient, aussi bien sur une même face qu'entre la face externe et la face interne. Très souvent la face interne est nettement plus foncée que la face externe.

### **Les tessons remarquables :**

Il s'agit soit de tessons décorés, soit de fragments appartenant à une partie bien précise d'un récipient (lèvre, fond, élément de préhension).

Plusieurs tessons portent des décors réalisés, avant cuisson, par incision ou par impression. Ce sont soit des traits horizontaux, souvent groupés par deux ou trois (Pl.2, n°6), soit des chevrons (Pl.2, n°2, 3, 5), éventuellement aussi des losanges ou des méandres (Pl.2, n°1). Généralement, ces éléments s'associent pour constituer des ensembles plus complexes, les lignes horizontales venant encadrer les chevrons ou les losanges (Pl.2, n°1, 3). La richesse du répertoire décoratif peut être pressentie grâce à certains tessons où apparaissent, outre les motifs précités, des bandes pointillées ou des cannelures (Pl.2, n°5). Un fragment de petit récipient ansé (Pl.2, n°4) présente une décoration de triangles incisés, bordés à la base et au sommet par des lignes des fines incisions ou de pointillés, tandis que le pourtour de l'anse est orné d'une double cannelure, elle-même circonscrite par des pointillés.

Parmi les tessons récoltés en surface, trois possèdent aussi un décor incisé ou pointillé (Pl.7, n°5, 6, et Pl. 8, n°3).

Un décor imprimé, certainement réalisé grâce à une petite baguette de section triangulaire appliquée dans la pâte fraîche, se rencontre à la base du col d'un vase d'allure cylindro-conique (Pl.3, n°1).

Les décors cannelés peuvent se trouver sur la paroi externe de certaines vases, par exemple sur la partie supérieure de la panse (Pl.3, n°2), ou aussi à l'intérieur, comme c'est le cas pour des récipients évasés tels que les assiettes ou les jattes tronconiques (Pl.4, n°1, et Pl.8, n°5). Des cannelures existent aussi dans la partie interne du fond d'un récipient relativement évasé qui pourrait bien être une terrine (Pl.6, n°1).

En dehors des incisions, le type de décor le plus répandu est formé par les cordons en relief. Ceux-ci portent le plus souvent des impressions digitales et se rencontrent presque exclusivement sur des vases épais (Pl.3, n°3, 4, 5, 6, 7, Pl.5, Pl.7, n°1, 2, 3, 4).

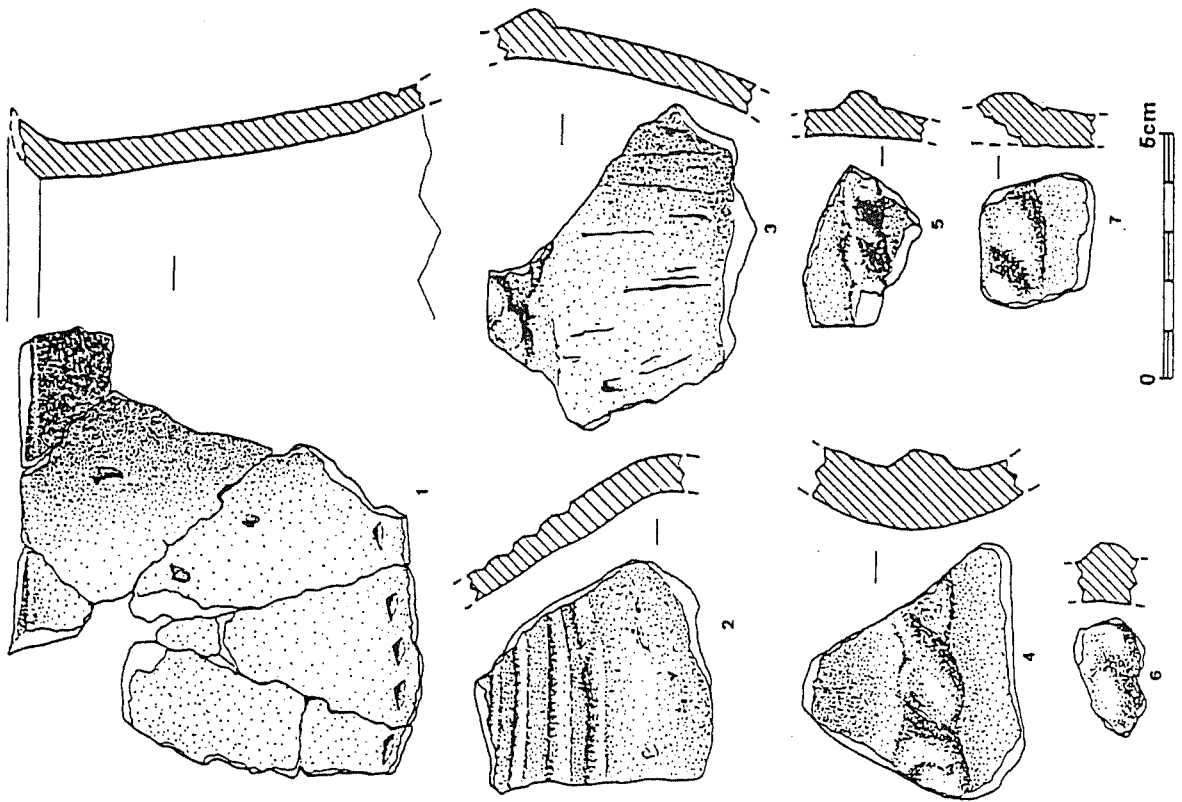


Planche 3

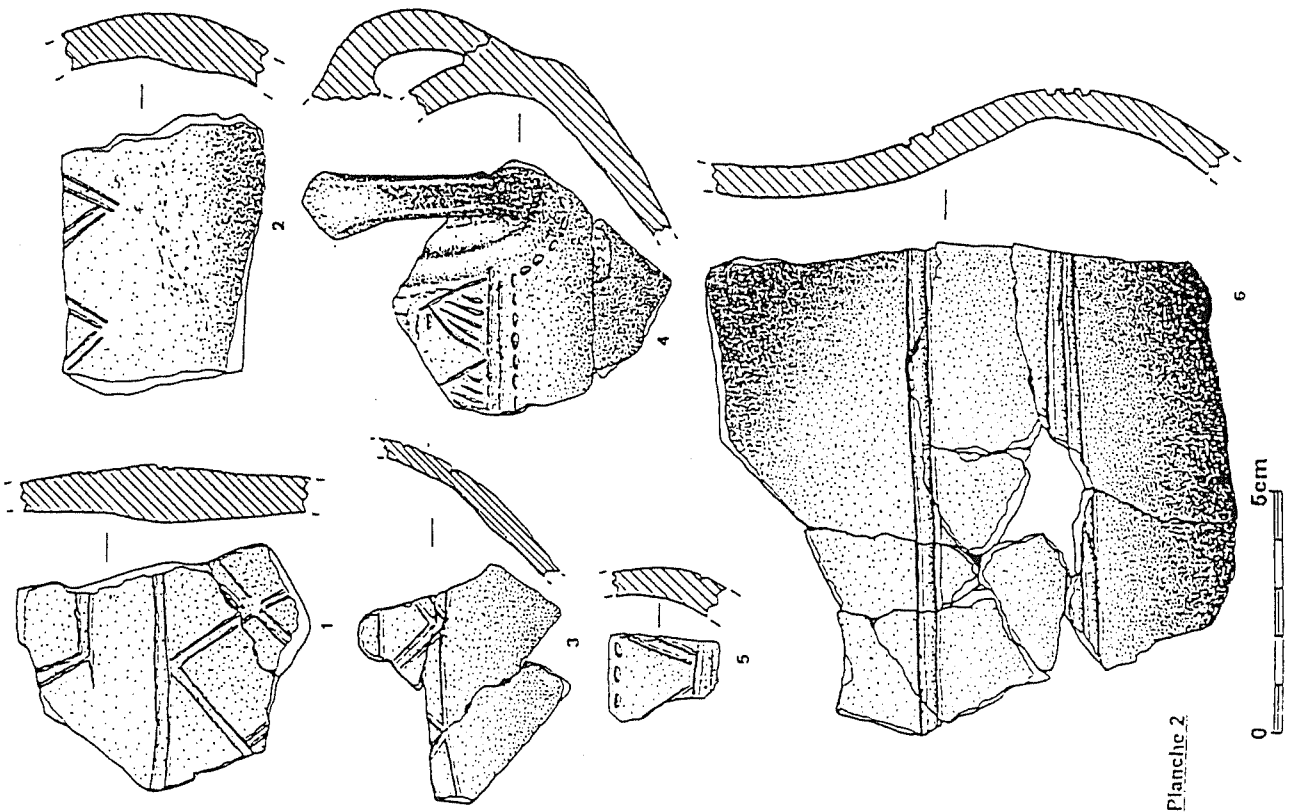
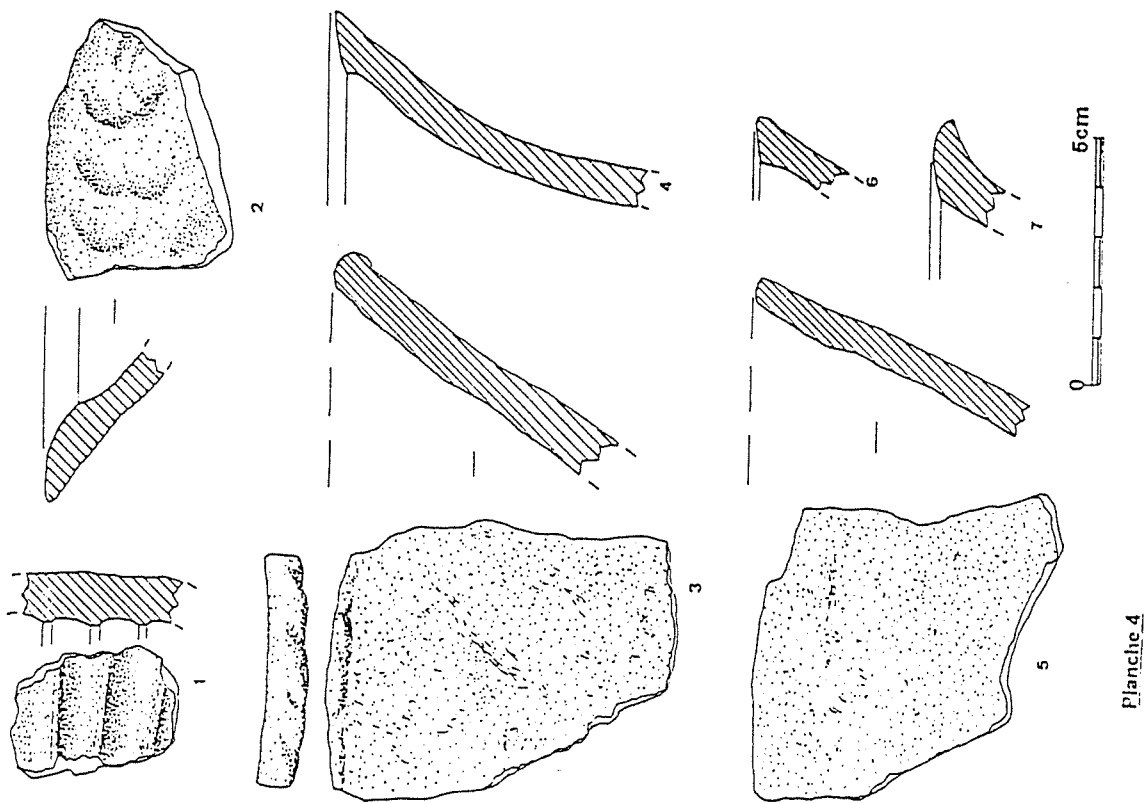
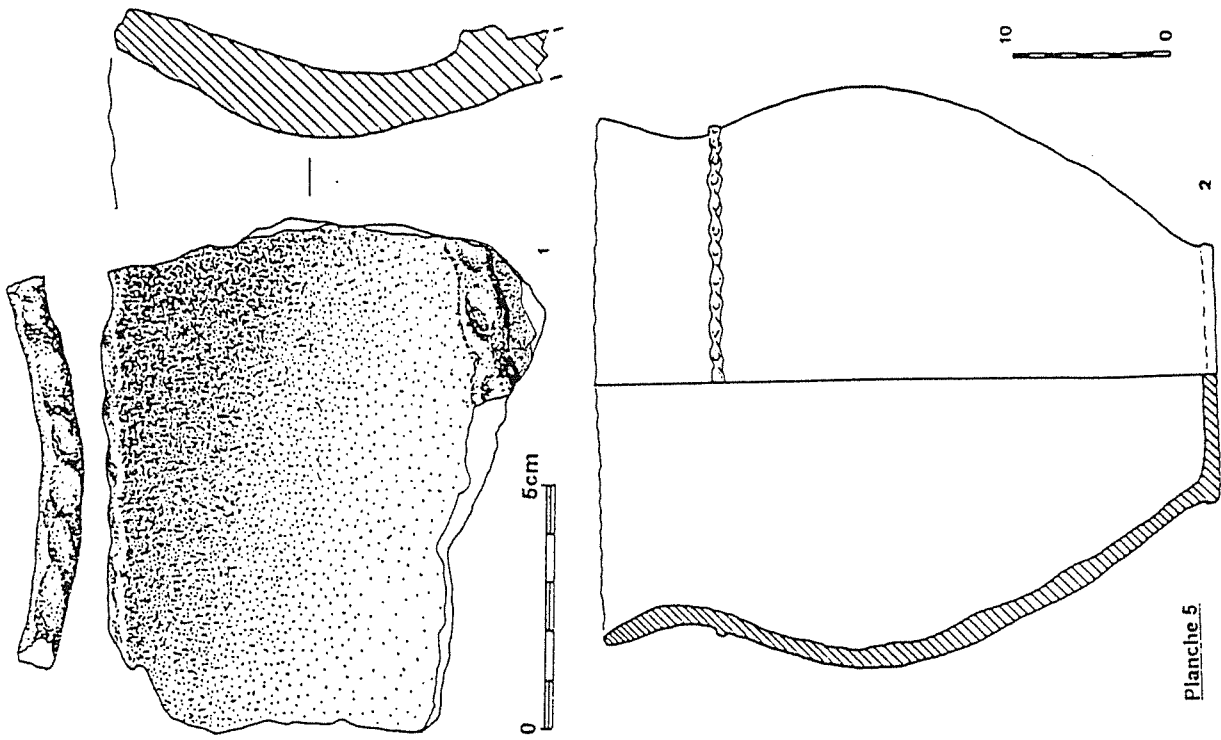


Planche 2





L'exemplaire le plus caractéristique (Pl.5) de ce type de récipients est un gros vase dont 68 fragments ont pu être recueillis et en partie recollés. Ce remontage a permis une reconstitution graphique. Il s'agit d'un vase à panse ovoïde et col en entonnoir, haut d'une quarantaine de centimètres et de 28 centimètres de diamètre environ à l'ouverture. Un cordon digité se développe à la base du col. Ce cordon a été rapporté sur le vase, après un modelage de celui-ci, comme l'attestent des traces de décollement visibles sur certains tessons. La partie supérieure de la lèvre porte également un décor d'impressions digitales (Pl.5, n°1). L'examen des cassures montre que ce vase a été monté par l'addition de bandes d'argile de 70 à 80 mm de largeur, se raccordant en biseau. L'intérieur du récipient a été lissé avant cuisson, afin d'en améliorer l'étanchéité.

Un seul tesson, trouvé en surface, présente un cordon simple, situé juste au dessous de la lèvre (Pl.8, n°1).

Les assiettes, jattes et terrines, sont représentées par quelques fragments identifiables, grâce à la présence d'une lèvre. La taille réduite des débris rend aléatoire l'estimation de leur diamètre et leur positionnement spatial.

Souvent, la face interne de ces récipients a fait l'objet d'un lissage soigné, tandis que la face externe est traitée beaucoup plus sommairement.

Deux fragments (Pl.4, n°3, et 5), à lèvre simple, appartiennent à des écuelles tronconiques en pâte grossière au dégraissant quartzueux abondant, ce qui leur confère un aspect rugueux sur les deux faces. Sans doute s'agit-il là de tessons particulièrement érodés. L'un d'entre-eux (n°3) porte des impressions irrégulières et très atténuées sur la lèvre.

Plusieurs tessons portent une lèvre évasée. Certaines lèvres s'amincissent vers l'extérieur et présentent une partie supérieure convexe (Pl.4, n°2 et 7), d'autres sont moins étalées, leur partie supérieure est rectiligne et vient se raccorder à la face interne par un angle vif (Pl.4, n°4 et 6).

D'autres bords, peu étalés, récoltés en surface, peuvent appartenir aussi à des récipients évasés, ou à des vases à col tronconique comme le n°1 Pl.3 (Pl.7, n°7, 8, 9, Pl.8, n°2). L'un de ces fragments (Pl.7, n°7) porte un petit décor imprimé sur la partie externe de la lèvre.

Les fonds, quant à eux sont plats (Pl.6) et parfois peu épais. Un seul se distingue par des cannelures internes (n°1). Les plus gros fragments proviennent de la tranchée de drainage (n°1, 2, 3). Leur diamètre est de 100 à 110 mm. Il n'est pas possible d'estimer celui des tessons trouvés en surface (n°4 à 10).

Les moyens de préhension consistent en anses, boutons, ou languettes. Parmi les tessons de la tranchée, un seul porte une petite anse, de section subrectangulaire, plus large dans sa partie supérieure que dans sa partie inférieure (Pl.2, n°4).

Les autres éléments de préhension ont été trouvés en surface. On remarquera un petit bouton hémisphérique (Pl.7, n°13), ainsi qu'un bouton cylindrique (Pl.7, n°10). Deux languettes de préhension sont également présentes. L'une est plus épaisse que l'autre et presque conique (Pl.7, n°11), tandis que l'autre est plus mince et plus étalée (n°12). Tous ces boutons et languettes ont été rajoutés sur les récipients après façonnage, comme le prouve leur "cassure" qui est plutôt en fait un décollement.

Un tesson épais et à très faible rayon de courbure, montre les traces d'arrachement d'une anse en boudin (Pl.8, n°6).

#### **Affinités culturelles :**

Pour autant qu'on puisse en juger, la céramique de Seysses-Savès, s'apparente à celle de bien des sites de la fin de l'Age du Bronze dans le sud de la France. Quelques éléments, peuvent être mis en parallèle avec d'autres découvertes.

Le gros vase partiellement reconstitué (Pl.5), appartient à la forme dite à panse ventrue et col en entonnoir, bien représentée sur de nombreux sites de Dordogne (CHEVILLOT, 1981) et datée du Bronze final IIIB.

Les différents décors incisés s'intègrent bien dans le répertoire décoratif courant l'Age du Bronze final, aussi bien en Dordogne qu'en Languedoc. Les chevrons ou les triangles hachurés (Pl.2, n°2, 3, 4, 5) peuvent être rapprochés, par exemple, de ceux qui ornent des céramiques de la

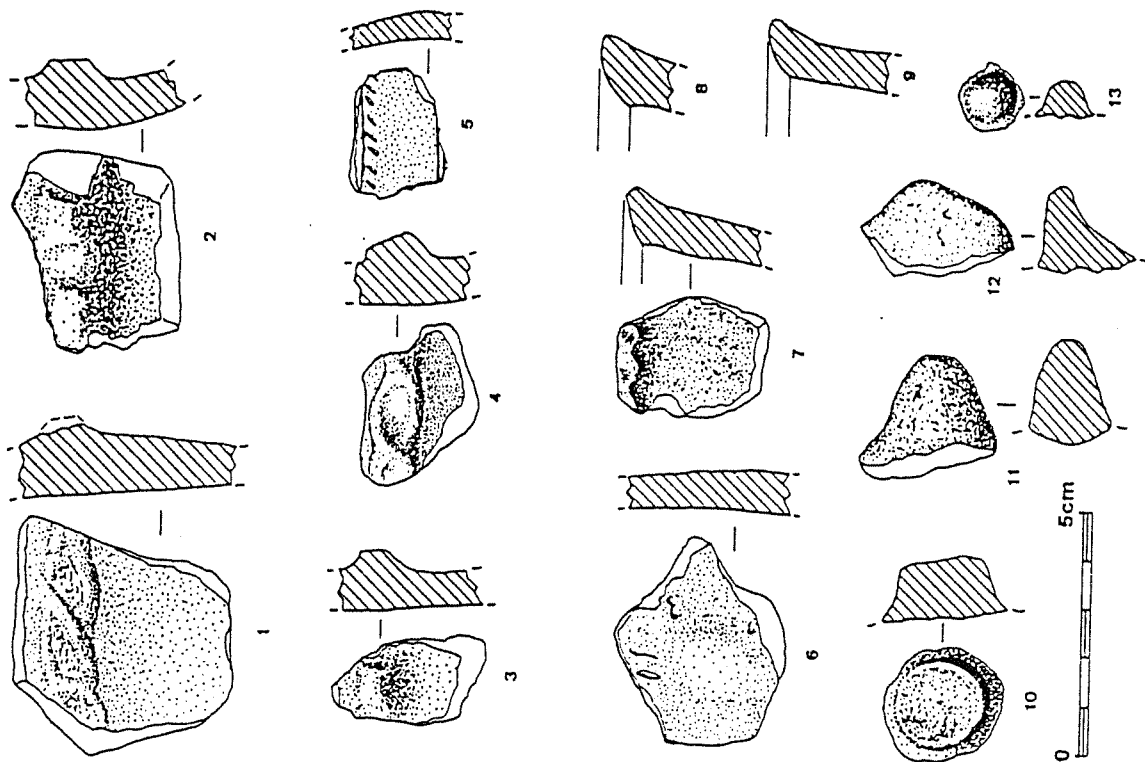


Planche 7

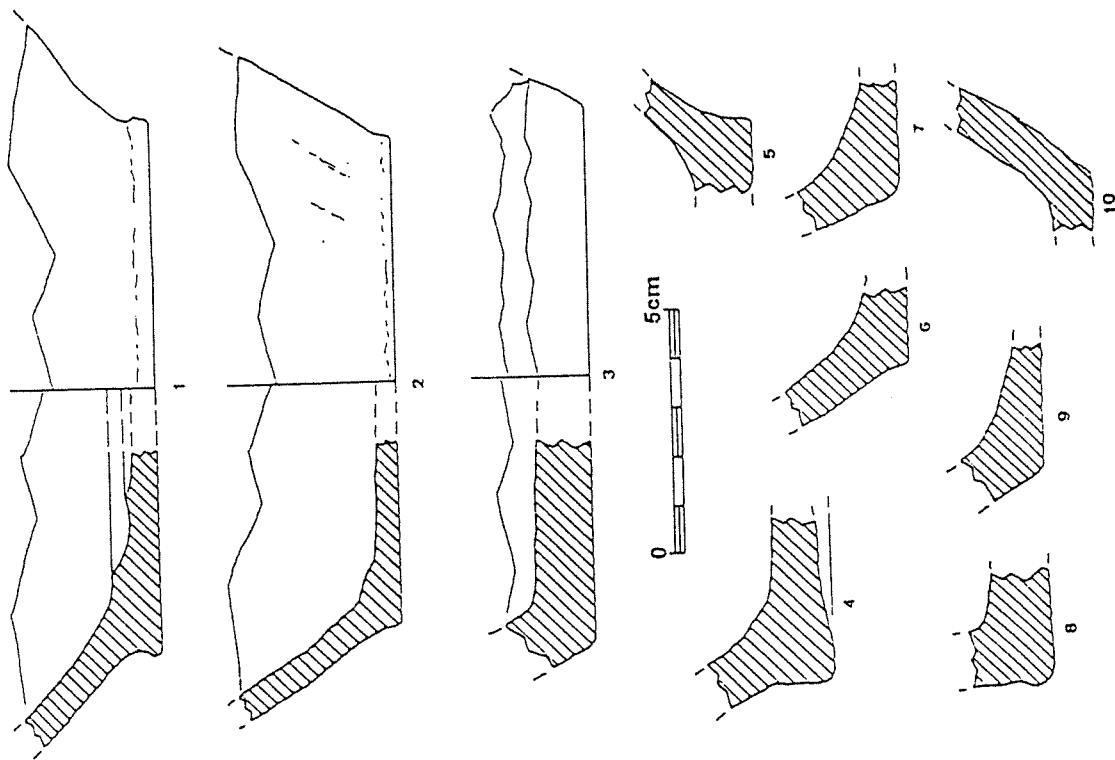


Planche 6

grotte de Rouffignac, en Dordogne (CHEVILLOT, 1981, Pl.91, n°6, 8, 9 et Pl.93, n°1), ou bien dans les fosses Bronze final IIIB du site de Médor, à Ornaisons, dans l'Aude (GASCO, MARTIN, 1989, Fig. 6, 7, 8, 9). Il serait facile de multiplier les exemples, tant ces décors sont largement répandus. Il en est de même pour les décors cannelés, réalisés aussi bien sur la paroi externe de certains vases (Pl.3, n°2), qu'à l'intérieur de certaines jattes tronconiques.

Etant donné le caractère numériquement limité de la série étudiée ici, il ne nous paraît guère raisonnable de prétendre dresser un répertoire des formes céramiques, d'autant que cette étude ne représente à nos yeux qu'une première approche.

### **C - En guise de conclusion :**

Le site du Goute peut être considéré comme le premier témoignage de quelque importance d'un habitat de l'Age du Bronze dans le Gers. Il présente donc de ce fait un intérêt tout particulier et son étude mérite d'être poursuivie. Une prospection méthodique pourrait permettre d'en cerner l'étendue. L'existence de couches archéologiques en place est attestée ici grâce aux observations faites lors du creusement de la tranchée de drainage.

La possibilité de pouvoir peut-être un jour fouiller des fosses ou des structures d'habitat non remaniées par les travaux agricoles est donc envisageable. La connaissance de l'Age du Bronze gersois ne repose plus désormais seulement sur du mobilier métallique, comme nous le déplorions il y a peu de temps encore. Même s'il est modeste, un nouveau pas vient d'être franchi. Souhaitons que les découvertes de ce genre se multiplient afin de combler peu à peu les lacunes de notre savoir.

### **Bibliographie :**

CANTET J-P., 1991 a - l'Age du Bronze en Gascogne gersoise, Archéologies n°4, Périgueux, 239 p., 46 pl.

CANTET J-P., 1991 b - Deux nouvelles haches plates gersaises, BSPF, t.88, n°8, 236-239, 1 fig.

CANTET J-P., 1994 - La hache en bronze du Fousseret, Archéo en Savès, n°6, 69-72, 2 fig.

CHEVILLOT C., 1981 - La Civilisation de la fin de l'Age du Bronze en Périgord, Périgueux, 220 p, 200 pl. fig., cartes, tableaux.

GASCO J., MARTIN J-M., 1989 - La céramique des fosses de l'Age du Bronze final, dans : Ornaisons-Médor, Archéologie et écologie d'un site de l'Age du Cuivre, de l'Age du Bronze final et de l'Antiquité tardive, Ouvrage collectif publié sous la direction de J. Guilaine, Toulouse, 172-201, 13 fig.

GIRAUD J-P., PETIT C., 1988 - La hache plate de Saint-Laurent (H-G), Revue des Comminges, 3e trim. 307-309, 1 fig.

LAPART J., PETIT C., 1993 - Le Gers, Carte Archéologique de la Gaule, 354 p.

OCTOBON Cdt., 1929 - Notes sur l'énéolithique dans la région toulousaine, Revue Anthropologique, n°10-12, 403-405, 1 fig.

SERONIE-VIVIEN M-R., 1982 - Introduction à l'étude des poteries préhistoriques, Société Spéléologique et Préhistorique de Bordeaux, 100 p., 32 fig.